

Baromètre d'accueil du jeune enfant 2017

Stabilité du recours et des souhaits d'accueil

En septembre 2017, près de huit familles sur dix ayant au moins un enfant âgé de 6 mois à 1 an ont recours au mode d'accueil qu'elles souhaitent. La satisfaction de l'ensemble des familles concernant leur mode d'accueil est élevée mais elle est moindre pour celles n'ayant pu obtenir le mode d'accueil qu'elles souhaitent à la naissance (six sur dix). Parmi les parents bénéficiaires de la prestation partagée d'éducation de l'enfant (Prepare) ou envisageant d'y recourir, 77 % n'ont pas l'intention de la partager entre conjoints. Pour autant, 48 % des familles seraient dans une configuration familiale dans laquelle « la mère passe le plus de temps auprès des enfants et pères et mères souhaitent que le père en passe plus ».



Dans la continuité des vagues d'enquêtes précédentes, le baromètre 2017 (encadré 1) témoigne d'une grande stabilité des souhaits initiaux des parents concernant le mode d'accueil de leur jeune enfant. Globalement, les familles se répartissent toujours en quatre parts à peu près égales entre celles (25 %) qui préfèrent s'occuper elles-mêmes de leur enfant, celles (31 %) qui désirent le confier à un établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje), celles (22 %) qui veulent recourir à un-e assistant-e maternel-le et celles (24 %) qui n'expriment pas de préférence particulière.

Une famille sur deux souhaite que son enfant soit pris en charge par un mode d'accueil payant

Cette répartition dépend fortement de l'activité des familles. Ainsi, 41 % des familles au sein desquelles au moins un parent n'exerce pas d'activité professionnelle désirent garder elles-mêmes leur enfant, contre seulement 4 % des familles où tous les parents travaillent (ces dernières optant à 75 % pour un mode d'accueil payant). La répartition dépend aussi du lieu de résidence : les familles sont plus nombreuses à souhaiter recourir à un Eaje dans les grandes communes alors qu'elles s'orientent davantage vers l'assistant-e maternel-le dans les petites communes. En ce sens, les familles tiennent aussi compte de l'offre d'accueil proposée sur leur territoire (l'offre en Eaje est par exemple plus importante dans les grandes agglomérations¹).

Par ailleurs, les attentes des familles vis-à-vis de l'accueil de leur enfant varient selon son âge. Lorsqu'il est tout petit (entre 0 et 6 mois), la garde par les parents

est, de loin (à 82 %), jugée la plus adaptée. Plus précisément, c'est à la mère qu'il revient de s'en occuper : 61 % des familles expriment cet avis, tandis que 5 % considèrent que ce doit être le père et 16 % l'un des deux parents indifféremment.

À mesure que l'enfant grandit, les modes d'accueil payants se substituent progressivement à la garde par la famille comme solution de prise en charge la plus adaptée pour l'enfant. À partir des 1 an de l'enfant, l'Eaje est, du point de vue de la moitié des familles, le mode d'accueil qui lui conviendrait le mieux. Pour environ un quart des familles, ce serait plutôt l'assistant-e maternel-le et pour environ un quart également la garde par l'un des parents, là encore la mère le plus souvent (graphique 1). La garde par le père reste très peu citée quel que soit l'âge de l'enfant.

La confiance dans la personne qui garde l'enfant est le premier critère de choix du mode d'accueil pour 21 % de l'ensemble des familles et 37 % de celles qui souhaitent recourir à un-e assistant-e maternel-le. La socialisation de l'enfant est le deuxième critère le plus mentionné, par 16 % de l'ensemble des familles, mais par 41 % de celles qui souhaitent utiliser un Eaje (contre seulement 5 % de celles préférant un-e assistant-e maternel-le). Viennent ensuite les horaires d'accueil, pour 14 % des familles (27 % de celles visant un-e assistant-e maternel-le contre 10 % de celles visant un Eaje) puis la distance au mode d'accueil pour 13 % des familles. Les autres aspects (coût du mode d'accueil, éveil de l'enfant...) obtiennent moins de 10 % de citations.



Au moment de la naissance de l'enfant, 63 % des familles déclarent disposer d'une solution d'accueil. Cela signifie que 37 % des familles demeurent dans l'incertitude. Parmi ces dernières, 23 % attendent une réponse du mode d'accueil demandé et 14 % s'interrogent encore sur le mode d'accueil à utiliser. C'est au sein des familles qui souhaitent confier leur enfant à un Eaje que la situation d'incertitude est la plus fréquente : 66 % la connaissent (soit quasiment 30 points de plus qu'en moyenne). Au sein des familles qui désiraient confier leur enfant à un-e assistant-e maternel-le, 34 % n'avaient pas à la naissance de certitude quant à la possibilité de recourir à ce mode d'accueil (à peu près comme en moyenne).

La garde par les parents est la plus fréquente

Six à douze mois après la naissance de leur enfant, 54 % des familles enquêtées se chargent de la garde de leur enfant, 29 % le confient à un-e assistant-e maternel-le et 18 % à un Eaje. Les autres modes d'accueil sont peu utilisés (graphique 2). Le recours à plusieurs modes d'accueil reste peu fréquent : il concerne seulement 7 % des familles.

La solution d'accueil utilisée dépend fortement des caractéristiques des familles (tableau 1). La garde de l'enfant par l'un des parents est très majoritairement utilisée par les familles où au moins un parent est sans emploi, les familles les plus modestes (ayant un revenu mensuel inférieur à 2 000 euros net), les familles avec trois enfants ou plus. L'assistant-e maternel-le est plus utilisé-e par les familles actives, et/ou les familles percevant plus de 3 000 euros net de revenus mensuels ainsi que les familles habitant des communes de moins de 10 000 habitants. L'Eaje est davantage utilisé par les familles actives et les familles disposant de plus de 4 000 euros net par mois.

Une adéquation entre souhait et recours différente selon les modes d'accueil

En confrontant les souhaits initiaux des familles aux solutions auxquelles elles ont recours, il ressort que 79 % des familles utilisent le mode d'accueil qu'elles désiraient. Cette adéquation

L'enquête auprès des familles

L'enquête a été conduite par le cabinet Tmo Régions, par téléphone, entre le 13 et le 22 septembre 2017, auprès de 1 200 familles représentatives de celles ayant des enfants âgés de 6 mois à 1 an. Le questionnaire, d'une durée moyenne de 13 minutes, interrogeait les familles sur le mode d'accueil souhaité à la naissance de leur enfant, le mode d'accueil obtenu et ses modalités d'utilisation, leur satisfaction, leurs démarches d'information et d'inscription ainsi que leur recours à des professionnels d'accompagnement à la parentalité.

diffère selon le mode d'accueil souhaité. La quasi-totalité (99 %) des familles qui souhaitaient garder elles-mêmes leur enfant a pu le faire. En revanche, l'adéquation est inférieure pour celles qui désiraient confier leur enfant à un Eaje : 41 % d'entre elles recourent à ce mode d'accueil. En comparaison, les tensions sont moindres concernant l'accueil par un-e assistant-e maternel-le : 74 % des familles souhaitant ce mode d'accueil ont pu l'obtenir.

Une autre manière d'appréhender l'adéquation entre les attentes des familles et le recours adopté consiste à prendre la mesure de leur satisfaction à l'égard de la solution d'accueil utilisée (qu'il s'agisse de la solution souhaitée ou non). La satisfaction s'avère globalement très bonne : 92 % des familles se déclarent satisfaites de leur mode d'accueil, 80 % se disant même tout à fait. La satisfaction est plus faible auprès des familles n'ayant pu obtenir le mode d'accueil qu'elles souhaitaient à la naissance de leur enfant : 79 % sont satisfaites (13 points de moins qu'au global) et 61 % malgré tout très satisfaites (19 points de moins qu'au global).

Un mode d'accueil payant utilisé en moyenne 33 heures par semaine

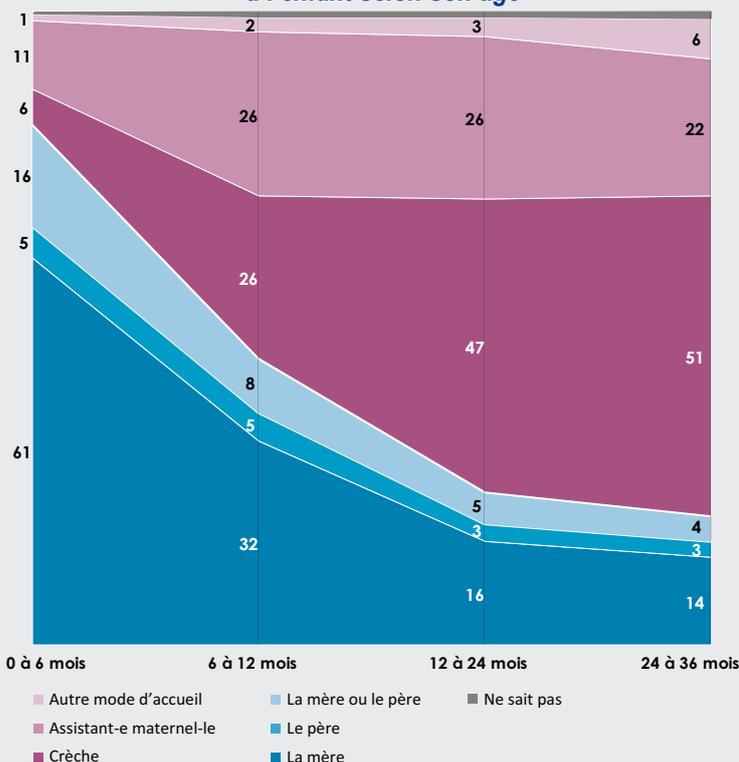
Les familles utilisant un mode d'accueil payant (Eaje, assistant-e maternel-le, halte-garderie, garde à domicile) y ont recours en moyenne quatre jours, ou 33 heures par semaine. Les usages sur des temps restreints – un à deux jours par semaine (7 %) ou moins de 20 heures par semaine (9 %) – demeurent peu fréquents, tout comme les usages sur des temps longs – 50 heures par semaine et plus (7 %). Les situations les plus fréquentes consistent à recourir à un mode d'accueil durant quatre jours (38 %) ou cinq jours (37 %), et 30 à 39 heures (35 %) ou 40 à 49 heures (28 %), chaque semaine.

Les familles confiant leur enfant à un Eaje utilisent ce mode d'accueil sur des durées un peu plus importantes que celles ayant recours à un-e assistant-e maternel-le : 49 % des familles utilisatrices d'Eaje y ont recours cinq jours et plus par semaine, contre 31 % des familles utilisatrices d'un-e assistant-e maternel-le ; 44 % des familles utilisatrices des Eaje y ont recours 40 heures et plus par semaine, contre 29 % des familles utilisatrices d'une assistant-e maternel-le.

De manière générale, 60 % des familles font usage de leur mode d'accueil sur la plage horaire 8 heures / 18 heures : 48 % n'ont recours qu'à cette plage et 12 % n'en « sortent » qu'occasionnellement. À l'inverse, 40 % des familles utilisent régulièrement leur mode d'accueil avant 8 heures ou après 18 heures. Ces usages tôt le matin et/ou tard le soir sont plus courants chez les familles ayant recours à un-e assistant-e maternel-le (45 %) que chez celles ayant recours à un Eaje (34 %).

Les familles mettent en moyenne un peu moins de 10 minutes pour accomplir le trajet vers leur mode d'accueil. Rares sont les familles à devoir réaliser un trajet de 15 minutes ou plus, seules 14 % se trouvant dans cette situation. Être proche de son mode d'accueil reste donc le cas de figure le plus répandu ;

Graphique 1 - Mode d'accueil jugé le plus adapté à l'enfant selon son âge



Source : Tmo Régions - enquête baromètre petite enfance, septembre 2017.

Lecture : lorsque l'enfant est âgé de 0 à 6 mois, 61 % des familles estiment que le mode d'accueil le plus adapté à leur enfant est la garde par la mère, 5 % considèrent que c'est le père, 16 % que c'est la mère ou le père indifféremment, 6 % que c'est l'Eaje, 11 % que c'est l'assistant-e maternel-le et 1 % un autre mode d'accueil.

44 % des familles déclarent se situer à moins de 5 minutes de celui-ci.

Les démarches pour obtenir un mode d'accueil payant sont réalisées pour près de deux familles sur trois pendant la grossesse
Qu'elles soient actuellement utilisatrices d'un mode d'accueil payant ou non, 60 % des familles déclarent avoir entrepris des démarches pour obtenir une place. Dans le détail, 40 % ont cherché à inscrire leur enfant en Eaje (finalement 18 % sont utilisatrices), 32 % chez une assistant-e maternel-le (finalement 29 % sont utilisatrices). En moyenne, sept assistant-e-s maternel-le-s sont contacté-e-s par les familles et deux sont rencontré-e-s.

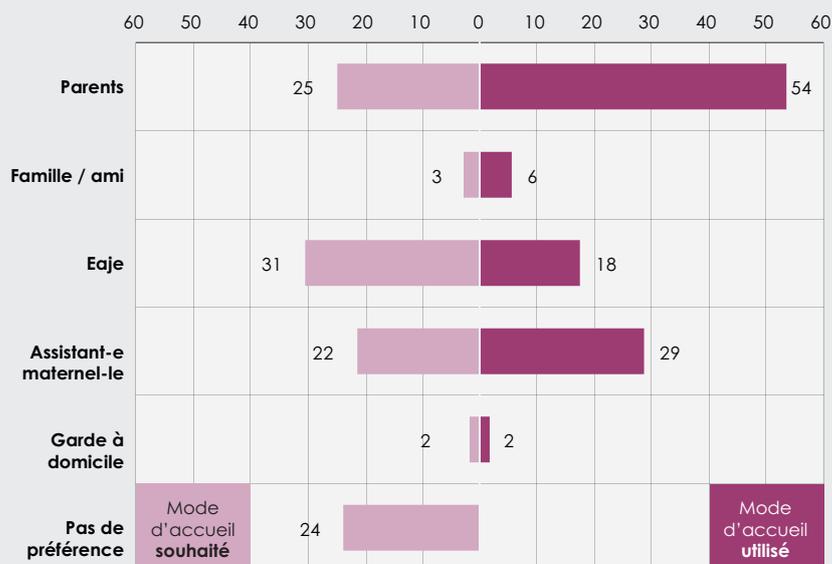
Les démarches pour trouver un mode d'accueil sont engagées pour 64 % des parents pendant la grossesse et pour 36 % après. Ces chiffres varient peu selon que les familles cherchent à obtenir une place en Eaje ou chez un-e assistant-e maternel-le. En revanche, 72 % des familles biactives entament leurs démarches pendant la grossesse.

Suite à leurs démarches, 44 % des familles ont obtenu une réponse en moins d'un mois. Elles ne sont que 24 % dans ce cas dès lors qu'elles ont sollicité une place en Eaje mais 67 % pour une place chez un-e assistant-e maternel-le. La part des familles toujours sans réponse au moment de l'enquête atteint 12 %. Pour les 88 % restantes, la réponse obtenue est positive dans 78 % des cas. Les familles ayant demandé une place en Eaje sont 68 % à avoir reçu une réponse positive, celles ayant sollicité une place chez une assistant-e maternel-le le sont à 84 %.

70 % des familles cherchent à obtenir des informations sur l'accueil de leur enfant

Outre les démarches initiées auprès des modes d'accueil, les familles sont amenées à s'informer sur l'accueil de leur jeune enfant. Au global, elles sont 70 % à s'être renseignées auprès de divers organismes ou de leur entourage. Les sources d'information mobilisées par les familles sont assez hétérogènes. Parmi celles citées, les modes d'accueil sont les plus fréquemment consultés (34 % des familles), suivis par la Mairie de la commune (31 %), l'entourage familial ou amical (28 %), la caisse

Graphique 2 - Mode-s d'accueil souhaité-s à la naissance et utilisé-s lors de la rentrée 2017



Source : Tmo Régions - enquête baromètre petite enfance, septembre 2017.

Lecture : à la naissance de leur enfant, 25 % des familles souhaitaient garder leur enfant, à la rentrée de 2017, 54 % des familles procédaient ainsi.

d'Allocations familiales [Caf (21 %)] le relais assistant-e-s maternel-le-s [Ram (21%)] et la protection maternelle et infantile (Pmi) / le Conseil départemental (19 %). Les informations dispensées sont jugées satisfaisantes par la majorité des familles (88 %).

En plus des différents organismes impliqués dans l'accueil de la petite enfance et de l'entourage des familles, Internet constitue une autre source de renseignement. Pour autant, une grande partie des familles (65 %) déclare ne pas connaître de sites Internet informant sur les modes d'accueil. Parmi les 35 % de familles en mesure d'identifier spontanément un ou plusieurs sites, le mieux repéré est celui de la Caf, cité par 51 % d'entre elles. Trois autres sites recueillent plus de 10 % de citations spontanées : le site de pajemploi (22 %), le site de la commune de résidence (14 %) et mon-enfant.fr (12 %). Sur l'ensemble des familles, 30 % connaissent le site « mon-enfant.fr » et 21 % l'ont consulté au moins une fois.

Tableau 1 - Mode-s d'accueil utilisé-s selon les caractéristiques des familles

	Vous même ou votre conjoint	Un autre membre de votre famille, un ami	Un Eaje	Un-e assistant-e maternel-le	Une garde à domicile	Total
Ensemble des familles	54%	6%	18%	29%	2%	107%
Familles avec 1 enfant	45%	9%	19%	33%	1%	107%
Familles avec 2 enfants	50%	3%	19%	33%	1%	107%
Familles avec 3 enfants et plus	75%	4%	12%	14%	3%	108%
Familles inactives	92%	4%	5%	3%	0%	104%
Familles biparentales avec un seul parent actif	80%	3%	13%	10%	1%	106%
Familles actives	12%	9%	28%	58%	3%	110%
Familles avec moins de 1 000 € net / mois	89%	7%	5%	3%		103%
Familles avec 1 000 € à moins de 2 000 € net / mois	81%	6%	11%	8%	1%	107%
Familles avec 2 000 € à moins de 3 000 € net / mois	51%	6%	18%	31%	1%	106%
Familles avec 3 000 € à moins de 4 000 € net / mois	26%	7%	21%	52%	2%	109%
Familles avec 4 000 € et plus net / mois	23%	3%	32%	46%	5%	110%
Familles habitant une commune de moins de 2 000 hab.	44%	7%	11%	47%	1%	110%
Familles habitant une commune de 2 000 à moins de 10 000 hab.	48%	4%	15%	39%	1%	107%
Familles habitant une commune de 10 000 à moins de 50 000 hab.	59%	7%	20%	19%	2%	106%
Familles habitant une commune de 50 000 hab. et plus	61%	5%	22%	16%	3%	106%

Source : Tmo - enquête baromètre petite enfance, septembre 2017.

N.b. : Total supérieur à 100 % car plusieurs réponses possibles. En violet : écart supérieur d'au moins 10 points à la moyenne ; en bleu : écart inférieur d'au moins 10 points à la moyenne. Le nombre de répondants par ligne étant faible seuls de grands écarts en % ont une significativité statistique.

Les professionnels de santé sont les plus consultés par les familles en cas de difficultés ou de questionnements

L'enquête de 2017 s'est enrichie d'un nouvel axe de questionnement dépassant le seul cadre de l'accueil de la petite enfance et interrogeant plus globalement les familles sur leur ressenti et leur conduite face aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer.

Lorsque des difficultés avec leur enfant se font jour, 96 % des familles cherchent un conseil ou une aide extérieurs, 56 % le faisant même souvent. Peu de familles restent finalement repliées sur elles-mêmes. Les familles nombreuses s'appuient un peu moins sur des aides extérieures que les autres, néanmoins, elles sont 50 % à solliciter souvent un soutien extérieur.

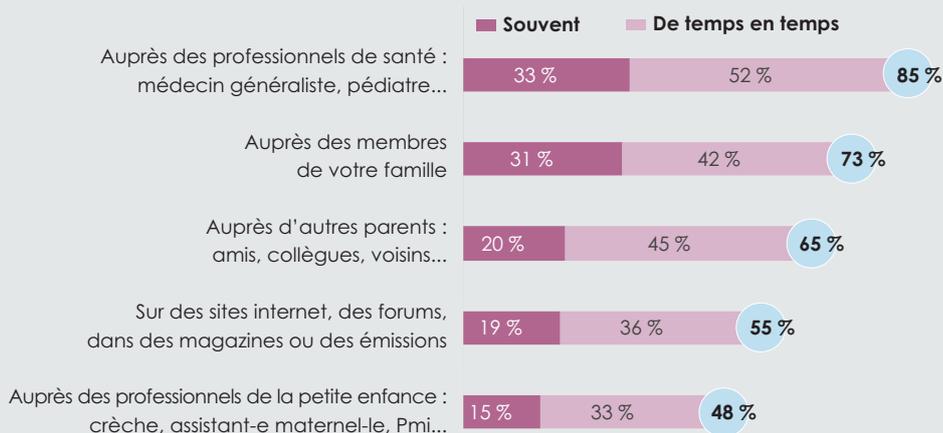
Le réseau le plus mobilisé par les familles est celui des professionnels de santé (médecin généraliste, pédiatre...) : 84 % des familles y ont recours souvent ou de temps en temps. Les parents de jeunes enfants (moins de 3 ans) déclarent que la santé de l'enfant (alimentation, sommeil, maladie...) est l'aspect qui leur pose le plus de difficulté, ce qui explique pour partie ce résultat². L'entourage est le deuxième réseau le plus sollicité : 73 % des parents font régulièrement appel à d'autres membres de leur famille et 65 % à d'autres parents (amis, collègues, voisins). Internet, les forums, les magazines ou les émissions sont consultés par 55 % des familles. Les professionnels de la petite enfance (Eaje, assistant-e maternel-le, Pmi...) sont les moins mobilisés, par 48 % des familles (graphique 3).

Au final, seulement 5 % familles ont souvent le sentiment de ne pas savoir quoi faire ou à qui s'adresser lorsqu'elles ont des questionnements ou des difficultés concernant leur enfant, 16 % l'éprouvent de temps en temps et la majorité (79 %) rarement ou jamais. Les familles à bas revenus (disposant de moins de 1 000 euros net mensuels) sont un peu plus nombreuses que les autres à se sentir souvent démunies : 12 % ont ce sentiment (contre 5 % au global).

Le partage du congé parental entre conjoints peu envisagé

Au sein des familles interrogées, 72 % déclarent ne pas vouloir percevoir la Prepa, 23 % indiquent en être bénéficiaires et 5 % envisagent de l'utiliser. Parmi celles bénéficiant de la Prepa ou

Graphique 3 - Aide recherchée par les familles en cas de difficulté avec leur enfant
« Lorsque vous avez des questionnements ou des difficultés avec votre enfant, vous arrive-t-il, à vous ou votre conjoint, de chercher un conseil ou une aide... »



Source : Tmo Régions - enquête baromètre petite enfance, septembre 2017.

Lecture : lorsque les familles ont des questionnements ou des difficultés avec leur enfant, 33 % cherchent souvent un conseil ou une aide auprès des professionnels de santé et 52 % le font de temps en temps.

envisagent d'en bénéficier, plus des trois quarts (77 %) n'ont pas l'intention de la partager entre conjoints.

Ce résultat peut être lu comme la traduction du déséquilibre persistant dans la répartition du temps parental entre les pères et les mères. Lorsqu'il est demandé aux familles qui passe le plus de temps avec l'enfant, 70 % répondent qu'il s'agit de la mère, 9 % qu'il s'agit du père et 21 % que les deux parents passent le même temps.

Se trouve ainsi réaffirmée l'idée du rôle central de la mère auprès du jeune enfant, rôle qui, selon les déclarations des familles, ne tiendrait pas à la volonté du père de se mettre en retrait. En effet, 48 % des familles sont dans une configuration familiale dans laquelle « la mère passe le plus de temps auprès des enfants et pères et mères souhaitent que le père en passe plus ».

Seules 3 % déclarent être dans une configuration dans laquelle « la mère passe le plus de temps auprès des enfants et souhaite que son conjoint en passe plus alors que lui ne le souhaite pas ».

Danielle Boyer ■
Cnaf - Dser
Arnaud Crepin ■
Tmo régions

Notes

- (1) Voir les données sur le site <http://data.caf.fr/dataset?q=jeune+enfant> et le rapport 2017 de l'Observatoire national de la petite enfance <https://www.caf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques>
- (2) Crépin A., et Moeneclaey J., 2016, Les attentes et besoins des parents en matière d'accompagnement à la parentalité, *l'e-ssentiel*, n° 165.

Pour en savoir plus

- Boyer D. et Crépin A., 2015, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2015, *l'e-ssentiel*, n° 160.
- Boyer D. et Pelamourgues B., Crépin A. et Guillaudeux V., 2013, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2013 : un niveau de satisfaction élevé et une demande directement auprès des modes d'accueil qui reste privilégiée, *l'e-ssentiel*, n° 140.
- Boyer D. et Pelamourgues B., Crépin A. et Guillaudeux V., 2012, Baromètre d'accueil du jeune enfant 2012, *l'e-ssentiel*, n° 129.
- Chauffaut D., Crépin A. et Guillaudeux V., 2012, Baromètre de l'accueil du jeune enfant : une situation globalement satisfaisante, des marges de progrès, *l'e-ssentiel*, n° 118.
- Observatoire national de la petite enfance, 2017, *L'accueil du jeune enfant en 2016*.

D'autres publications et données sur <http://www.caf.fr/presse-institutionnel/recherche-et-statistiques/publications> et sur data.caf.fr, l'Open data des Allocations familiales.

Directeur de la publication
Vincent Mazauric

Directeur de la publication délégué
Bernard Tapie

Rédactrice en chef
Lucienne Hontarède
Maquettiste
Ysabelle Michelet

Contact :
lucienne.hontarrede@cnaf.fr

Cnaf - 32 avenue de la Sibelle
75 685 Paris Cedex 14
Tél. : 01 45 65 52 52
N° ISSN : 1638 - 1769